

Desserte en transports collectifs du futur aéroport : on avance !

Les dix-neuf collectivités composant le Syndicat Mixte Aéroportuaire se sont réunies aujourd'hui, 9 janvier 2012. Elles ont voté le budget 2012 du syndicat, pour un montant global de 14,5 M€.

Au sein du syndicat, les collectivités financeurs (Régions Bretagne et Pays de la Loire, Nantes Métropole, le Conseil général de Loire-Atlantique, la CARENE et Cap Atlantique) ont voté les participations directes au financement du projet aéroportuaire (plateforme et desserte routière) pour 2012 à hauteur de 10,7 M€.

C'est une nouvelle étape qui est ainsi franchie dans la réalisation de cet équipement essentiel pour l'avenir des territoires du Grand Ouest.

Par ailleurs, le syndicat a décidé de lancer les études relatives aux dessertes en transports collectifs de l'aéroport et à l'aménagement de la nouvelle plateforme aéroportuaire et de son environnement proche.

Une démarche d'accompagnement des territoires impactés par l'aéroport est engagée. Sous la responsabilité de Philippe Grosvalet, Président du Conseil général de Loire-Atlantique et Premier Vice-président du Syndicat Mixte Aéroportuaire, elle définira des pistes d'action concertées (aménagement, équipements...) en vue d'une contractualisation en 2013.

En parallèle, et sans attendre l'ouverture de l'aéroport, Nantes Métropole et le Conseil général de Loire-Atlantique engagent des travaux visant à améliorer la desserte en transports collectifs des communes concernées.

De façon plus ciblée, la desserte de la plateforme aéroportuaire a été au cœur des préoccupations du jour. Le Syndicat mixte a fait le choix d'engager des études approfondies pour :

- la définition de la desserte de l'aéroport par des services d'autocar (ou autre moyen routier de transport collectif), depuis les pôles majeurs de son bassin de chalandise ;
- l'actualisation de l'étude économique de la desserte ferroviaire de l'aéroport par tram-train, depuis la gare de Nantes, en s'appuyant sur la ligne ferroviaire Nantes – Châteaubriant, et les études pré-opérationnelles techniques ;
- le suivi et la prise en compte des études réalisées par RFF sur la liaison Nantes-Rennes.

L'objectif dans ce domaine, est de disposer des études pour la fin de l'année 2012 pour s'inscrire dans le calendrier d'ouverture de l'aéroport, en octobre 2017.

Le Syndicat Mixte Aéroportuaire